

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Gestion des matières résiduelles dans la MRC de Memphrémagog : un bilan 2013 positif!

Magog, le 21 mars 2014 – Plus tôt cette semaine, la MRC de Memphrémagog a dévoilé un bilan très positif de la gestion des matières résiduelles sur son territoire pour 2013. En effet, pour une seconde année consécutive, la quantité de matières valorisées (15 834 tonnes) dépasse celle des matières éliminées (12 413 tonnes). Cette performance positive a été rendue possible grâce à une diversification des services municipaux et une participation active des citoyens.

Moins de matières produites et moins de déchets enfouis

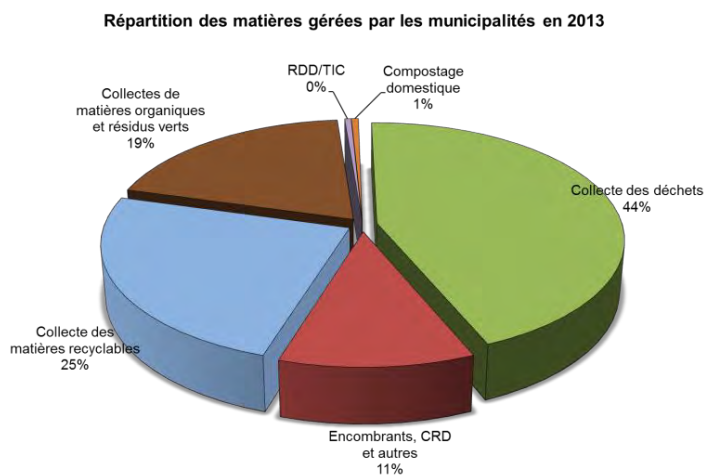
En 2013, on a pu constater une baisse de 3 % de la quantité totale de matières résiduelles gérées par les municipalités, ce qui porte à croire que les efforts de réduction à la source et de réutilisation portent fruit.

On note également une diminution de l'ordre de 4 % des matières enfouies, comparativement à 2012. En tout, 12 413 tonnes de matières résiduelles ont été éliminées en 2013, ce qui correspond au plus bas niveau jamais atteint depuis 2000, année où la MRC a réalisé son premier bilan; 15 659 tonnes de matières se retrouvaient alors à l'enfouissement.

Les collectes et les écocentres, un gage de succès

La presque totalité des matières valorisées l'a été par le biais des services municipaux : collectes municipales (matières recyclables et organiques) et points de collecte (écocentres, récupération de peinture et autres RDD, etc.). Au total, 15 487 tonnes de matières ont été gérées par les services municipaux.

En 2013, 10 des 17 municipalités du territoire ont offert une collecte des matières organiques (bac brun) à leurs citoyens. Ce type de collecte contribue sans aucun doute à améliorer les performances des municipalités, car une grande proportion des déchets est ainsi détournée de l'enfouissement pour être valorisée par le biais du compostage.



Par exemple, dans la municipalité du Canton de Potton, la nouvelle collecte du bac brun implantée en 2013 a permis de détourner de l'enfouissement 83 tonnes de matières organiques dès la première année. La municipalité d'Eastman a également initié l'implantation de la collecte des matières organiques au début de l'année 2014 : une amélioration du taux de valorisation pourra sans doute être observée au cours de la prochaine année.

Le PGMR révisé est officiellement entré en vigueur!

Tel qu'annoncé en janvier dernier, la MRC de Memphrémagog est la première MRC au Québec à avoir obtenu l'aval du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs pour son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé. Ce dernier comprend un plan d'action ambitieux qui s'échelonne de 2013 à 2018. Une attention particulière sera portée à la valorisation des matières organiques, dont une partie est toujours éliminée. Le PGMR prévoit d'ailleurs une prise en charge de ces matières pour l'ensemble des municipalités d'ici 2015.

Les priorités pour 2014

Bien que le bilan de la gestion des matières résiduelles dans les municipalités soit positif, encore trop de matières se retrouvent à l'enfouissement. La sensibilisation des citoyens à une meilleure gestion de leurs matières résiduelles, et plus particulièrement des matières organiques, est l'une des priorités pour l'année 2014. La MRC travaillera également à instaurer une plus grande collaboration avec le secteur des industries, commerces et institutions (ICI) ainsi qu'avec celui de la construction, rénovation et démolition (CRD) afin de se conformer aux nouvelles dispositions gouvernementales qui obligent dorénavant les municipalités à tenir compte des résultats de ces secteurs.

- 30 -

Source :
Louise Champoux
Conseillère en communications
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-8273, poste 239

Pour information :
Lisette Maillé
Présidente
Comité consultatif en développement durable
Tél. : 819 843-2388